

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48 - 1

Séance du 21 MARS 2005
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 41

Tous les délégués, sauf

M. ATZENHOFFER, Mme HITTLER, M. WINLING, M. FROELICH, M. GOERICH-MULLER, (excusés) qui étaient représentés respectivement par M. RAUSCHER, M. VOGEL, Mme WINCKEL, M. FEIG, M. TREIBER.

Mme CABIROL DE SAINT GEORGES, MM. MEYER-KUHN, BABILON, (excusés) ;
MM. STEINER, HELMER E., HERRLE.

DEL. N° 030/2005conseil

OBJET : COMPTE DE GESTION « COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA SAUER » - EXERCICE 2004

Le conseil communautaire,

- *CONSTATANT* que le compte de gestion « communauté de communes de la vallée de la Sauer » 2004, présenté par Monsieur le Comptable du Trésor, est identique au compte administratif « communauté de communes de la vallée de la Sauer » 2004 ;
- **approuve à l'unanimité le compte de gestion « communauté de communes de la vallée de la Sauer » 2004.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 23 mars 2005

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL